

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-PRES-RIOM

L'an deux mille dix-sept, le 29 mai à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-RIOM, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Salle des Associations, sous la Présidence de M. Jean-Philippe PERRET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : le 22 mai 2017

Présents : M. Jean-Philippe PERRET, Maire, M. Denis ROUGEYRON, M. Georges DERROIRE, Mme Aline FAURE-BELKADI, M. Bernard GAILLOT, Mme Evelyne VAUGIEN : Adjoint, M. Michel COHADE, M. Antonio MARQUES, Mme Nadège BILLAUD, Mme Christelle MULLER, Mme Flore COURTEJAIRE, Mme Suzanne SIEGEL, M. Jean-Raphael DEAT

Absents : Mme Françoise ROUCHON
Mme Véronique DE MARCHI donne procuration à Mme Flore COURTEJAIRE
Mme Marie-France LEGILE donne procuration à Mme Evelyne VAUGIEN
M. Guy GATIGNOL donne procuration à Mme Suzanne SIEGEL
Mme Emilie ROUGEYRON donne procuration à M. Denis ROUGEYRON
M. Alexis BOYER donne procuration à M. Bernard GAILLOT

Mme Flore COURTEJAIRE et Mme Christelle MULLER ont été nommées secrétaires.

Le compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

1 – RESSOURCES HUMAINES

1-1 Délibération autorisant le recrutement d'agents du service missions temporaires – prestations remplacement du Centre de Gestion

Rapporteur : M. Denis ROUGEYRON

Suite à l'arrêt maladie de Christiane GATT, un remplacement est nécessaire en cuisine. Le Centre de gestion a été contacté à cet effet et un pâtissier a été proposé. Une convention sera signée avec le Centre de Gestion, qui rémunérera cette personne sur la base de 35 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter ce recrutement.

Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

1-2 Recrutement d'un adjoint administratif principal pour accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : M. ROUGEYRON

La charge de travail en l'absence de Régine DELLACHIESA, nous impose de recruter une secrétaire polyvalente pour la période du 14/05 au 06/06 sur la base de 35 heures par semaine (pas de travail le samedi matin).

Après discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette demande.

2 – ADMINISTRATION

2-1 Tours de garde des élections législatives des 11 et 18 Juin 2017

Rapporteur : M. PERRET

Le conseil municipal fixe les tours de garde des élections législatives.

Monsieur le Maire rappelle que pour ces élections le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

L'ouverture d'un deuxième bureau de vote a été discutée et ce sujet sera réabordé avant les prochaines élections municipales, sachant que la problématique reste toujours le nombre de personne devant tenir deux bureaux de vote en même temps.

2-2 Modification des statuts du SIEG du Puy-de-Dôme

Rapporteur : M. MARQUES

Les statuts du SIEG ont été modifié avec une baisse d'environ de moitié du nombre de délégués.

Madame Siegel demande si toutes les communes sont néanmoins représentées ? Monsieur Marques répond que oui et notamment par les EPI. Il précise que lors des réunions, le quorum est rarement atteint car il est compliqué de rassembler près de 400 personnes en matinée.

Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

2-3 Contrat d'assistance juridique 2017

Rapporteur : M. PERRET

Il a été voté en 2016 un contrat de soutien d'assistance juridique pour la commune de St Bonnet près Riom. Il est proposé de faire un abonnement annuel pour un montant de 2520 € TTC (2100 € HT).

Cette assistance juridique a permis de monter des dossiers pour prouver l'effet de la sécheresse sur la dégradation d'habitation. Les dossiers seront remontés pour l'année 2016. Pour exemple, en 2015, 21 dossiers ont été déposés.

Ce nouveau contrat d'assistance juridique est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

3 – CULTURE

3-1 Tarif voyage dans le PERIGORD

Rapporteur : Mme MULLER

La commission culturelle propose d'organiser un voyage dans le Périgord avec la visite de Sarlat et de Lascaux IV le 07 Octobre 2017. Le tarif proposé qui comprend la visite de Sarlat, le repas sur place, la visite de Lascaux IV, sachant que le prix du voyage est pris en charge par la commission culturelle, est de 41€ pour les adultes et 24€ pour les enfants de 6 à 12 ans.

Le Conseil municipal accepte ce tarif à l'unanimité.

4 – URBANISME

4-1 Acquisition des parcelles ZC n° 846 et 847 entrée sud de St Bonnet

Rapporteur : M. DERROIRE

Monsieur DERROIRE expose :

La zone sur laquelle sont situées les parcelles concernées (environ 6 000 m²), va être déclassée de priorité 1 à priorité 2 en tant que zone artisanale. Pour rappel, un projet de maison médicale est en étude sur cette zone. La communauté de communes cédera cette parcelle à la commune au prix d'achat de 38 070 €, et il s'agit d'autoriser le Maire à acheter cette parcelle.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'acte correspondant et tous documents nécessaires à cet achat.

4-2 Achat garage BELARD avenue Desaix

Rapporteur : M. DERROIRE

La grange (Mocrette) adjacente au garage BELARD menace de s'effondrer. Pour rappel, la mairie s'efforce depuis plusieurs mois à acheter cette ruine afin de la démolir pour des raisons de danger public. Techniquement il est impossible détruire l'un sans l'autre. Le garage Belard doit être lui aussi être détruit, et M. et Mme Belard sont victime de cette situation. Il est proposé de racheter ce garage au prix de 12 000 €. La démolition doit être au plus vite faite afin de régler des problèmes de sécurité.

Mme Siegel demande s'il y a eu une estimation des domaines.

M. Derroire répond que les domaines ne sont pas contactés lorsqu'il y a achat mais uniquement en cas de vente.

M. Le Maire précise que le projet en cours pour cette parcelle, permettra de faire une opération blanche pour la mairie. Le garage Belard est d'environ 62 m².

Cette proposition d'achat est votée à l'unanimité.

4-3 Vente parcelle ZA n° 1114 Avenue de Chatel-Guyon

Rapporteur : M. DERROIRE

Cette parcelle était en vente avec une limite de dépôt de dossier au 1^{er} février, cette date a été repoussée au 15 mars car aucune proposition n'a été faite. Pour rappel le prix plancher était de 48 500 €.

Un acquéreur s'est proposé d'acheter au prix de 44 000 €, pour ce terrain de 440 m² et un chemin de 150 m² (dont le coût d'aménagement n'est pas négligeable).

Par 16 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal accepte à la majorité, la cession de la parcelle cadastrée ZA 1114 pour un montant de 44 000 € et autorise M. le Maire à signer l'acte correspondant et tous documents nécessaires à la vente.

5 – TRAVAUX

5-1 Démolition avenue Desaix

Rapporteur : M. MARQUES

Monsieur MARQUES expose :

Un arrêté de péril, autorise la démolition de la grange Mocrette pour des raisons de sécurité. Conformément à la règle, 3 devis ont été demandé, les propositions de prix vont de 21 000 € à 27 000 €. Au vu de cette grande différence de prix, la société Semonsat qui propose le plus bas devis a été contactée afin de s'assurer que le cahier des charges était bien compris.

Pour information, la circulation sera alternée sur 1 semaine afin de permettre ces travaux.

A l'unanimité, ce devis est adopté par le conseil municipal.

6 – QUESTIONS DIVERSES

6-1 Déclassement du Domaine Public

Rapporteur : M. DERROIRE

Il est proposé aux riverains de l'impasse située au 32 rue Parmentier de l'acquérir et pour se faire, il faut dans un premier temps le déclasser du domaine public. Ce déclassement n'est pas soumis à une enquête publique mais à la seule décision du conseil municipal.

Dans un deuxième temps, la vente est proposée avec une estimation des domaines de 4 €/ m².

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la cession de cette impasse au prix de 4 €/ m² et autorise M. le Maire à signer l'acte correspondant et tous documents nécessaires à la vente.

6-2 Création rond-point au nord de St Bonnet

Monsieur Le Maire explique le projet de création d'un rond-point au nord de notre commune qui desservirait la zone artisanale. Ce rond-point permettrait de faire limiter la vitesse des véhicules et serait utile si la déviation voit le jour. Dans un premier temps, il faut acquérir le terrain (10 propriétaires). Il faut lancer la procédure d'acquisition de ces parcelles par EPF-Smaf.

Mme Siegel explique que tous les riverains ne voulaient pas, à l'époque de l'ancienne municipalité, vendre.

Les domaines ont estimé le prix de vente de 1€/ m² ce qui sera un prix de départ.

Le conseil municipal adopté à l'unanimité cette autorisation d'acquisition.

6-3 Création pole ado pour l'été

Rapporteurs : M. MARQUES et Mme MULLER

Suite à une réflexion collégiale des élus et de la Ligue de l'Enseignement 63, il est proposé d'ouvrir un pôle ado (12 – 14 ans) pour les vacances d'été. Cette initiative permettrait aux ados de se retrouver et de faire des activités lors de la première semaine d'ouverture du Centre de loisirs c'est-à-dire du 10 au 13 juillet. Les tarifs sont variables en fonction des quotients familiaux est sont les suivant :

Quotient Familial	Ado commune		Ado hors commune	
	3 jours	4 jours	3 jours	4 jours
≤ 300	20,26 €	26,98€	24€	32€
301 – 700	24€	32€	24€	32€
701 – 1100	39,01€	52,13€	56,30€	75,05€
1101 - 1500	42,85€	57,25€	63,13€	84,18€
> 1500	46,81€	62,37€	75,83€	93,30 €

Ces vacances sont réservées prioritairement aux ados habitants à Saint Bonnet et limitées à 12. Néanmoins, si le nombre maximum n'est pas atteint, elles seront ouvertes aux ados des autres communes.

La proposition du pôle ado pour cette semaine de vacances ainsi que les tarifs associés sont adoptés à l'unanimité.

6-4 Monsieur le Maire rappelle que le nettoyage de la commune a eu lieu le samedi matin 20 juin et que beaucoup de déchets ont été collectés. Deux ramassages sont planifiés cette année et le prochain sera au mois d'octobre. Il remercie Flore COURTEJAIRE et Véronique DE MARCHI pour leur implication dans la propreté de notre commune.

6-5 Monsieur le Maire précise qu'il n'y aura pas cette année de célébration de l'appel du 18 Juin car à cette date il y a les élections législatives.

6-6 Monsieur le Maire explique qu'une réunion avec tous les agents municipaux sur le thème des finances de la commune ainsi que les grands projets a eu lieu le 24 mai dernier et a été très constructive.

6-7 Monsieur le Maire indique que sur sa proposition les enfants de l'école publique, avec leurs enseignantes, visiteront le 09 juin prochain, le Conseil départemental, avec un transport gratuit.

6-8 Monsieur Rougeyron rappelle que des regroupements de jeunes ont toujours lieu sur les toits de l'école, et que ceci est inacceptable et très dangereux.

6-9 Madame Siegel demande si les désherbants chimiques sont toujours utilisés sur la commune.

Monsieur Rougeyron répond que ceux utilisés sont autorisés et sont à base de plantes.

6-10 Madame Siegel demande quels seront les rythmes scolaires à la rentrée. Mme Muller répond qu'ils seront les mêmes que cette année.

6-11 Madame Siegel demande pourquoi elle n'est plus convoquée au SIAD et pourquoi M. le Maire a pris sa place. Monsieur Perret répond qu'il n'a pas pris sa place mais qu'on lui a demandé d'y siéger en qualité de Vice-président des finances afin de participer au suivi de la situation financière très critique de ce syndicat. Monsieur Le Maire refuse qu'on lui reproche le manque de communication sur cette nomination et rappelle que c'était à l'exécutif du SIAD et à la communauté de commune Riom Limagne et Volcans de prévenir Madame Siegel. Il a enfin rappelé que Mme Siégel reste suppléante.

6-12 Monsieur Merle expose un problème de détérioration de son grillage à côté du terrain de basket, lorsque les joueurs viennent récupérer les ballons chez lui ainsi que les voitures qui reculent. Monsieur Marques propose dans un premier temps de mettre des plots en béton pour éviter la détérioration par les voitures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ORDRE DU JOUR

OBJET	N° QUESTION	N° DELIBERATION
RESSOURCES HUMAINES Délibération autorisant le recrutement d'agents du service missions temporaires – prestations remplacement du Centre de Gestion	1 1-1	D028_2017
Recrutement d'un adjoint administratif principal pour accroissement temporaire d'activité	1-2	D029_2017
ADMINISTRATION Tours de garde des élections législatives des 11 et 18 Juin 2017	2 2-1	
Modification des statuts du SIEG du Puy-de-Dôme	2-2	D030_2017
Contrat d'assistance juridique 2017	2-3	D031_2017
CULTURE Tarif voyage dans le PERIGORD	3 3-1	D032_2017
URBANISME Acquisition des parcelles ZC n° 846 et 847 entrée sud de St Bonnet	4 4-1	D033_2017
Achat garage BELARD avenue Desaix	4-2	D034_2017
Vente parcelle ZA n° 1114 Avenue de Chatel-Guyon	4-3	D035_2017
TRAVAUX Démolition avenue Desaix	5 5-1	D036_2017
QUESTIONS DIVERSES Déclassement du domaine public	6 6-1	D037_2017
Création rond-point au nord de St Bonnet	6-2	D038_2017
Création pôle ado pour l'été	6-3	D039_2017

PERRET Jean-Philippe	Maire	
ROUGEYRON Denis	1 ^{er} Adjoint	
DERROIRE Georges	2 ^{ème} Adjoint	
VAUGIEN Evelyne	3 ^{ème} Adjoint	
FAURE-BELKADI Aline	4 ^{ème} Adjoint	
GAILLOT Bernard	5 ^{ème} Adjoint	
COHADE Michel	Conseiller municipal	
MARQUES Antonio	Conseiller municipal	
LEGILE Marie-France	Conseillère municipale	Donne procuration à Evelyne VAUGIEN
MULLER Christelle	Conseillère municipale	
COURTEJAIRE Flore	Conseillère municipale	
DE MARCHI Véronique	Conseillère municipale	Donne procuration à Flore COURTEJAIRE
DEAT Jean-Raphael	Conseiller municipal	
ROUGEYRON Emilie	Conseillère municipale	Donne procuration à Denis ROUGEYRON
BILAUD Nadège	Conseillère municipale	
SIEGEL Suzanne	Conseillère municipale	
GATIGNOL Guy	Conseiller municipal	Donne procuration à Suzanne SIEGEL
ROUCHON Françoise	Conseillère municipale	Absente
BOYER Alexis	Conseiller municipal	Donne procuration à Bernard GAILLOT